



SORL'INFO

Mairie : Place du 8 Mai 38510 Saint-Sorlin-de-Morestel - ☎ 04 74 80 12 31

Courriel : mairie-saint-sorlin-morestel@wanadoo.fr

Site internet www.saint-sorlin-de-morestel.fr

St Sorlin de Morestel février/19

Echos de l'activité municipale

Le Conseil municipal s'est réuni le 21 janvier 2019.

Il a pris plusieurs délibérations :

- Une pour adhérer au groupement de commandes RGD (Règlement Général sur la Protection des Données) des Balcons du Dauphiné. La loi fait obligations aux communes de mettre en place cette protection des données et une demande groupée sera moins onéreuse.
- Une pour lancer une modification simplifiée du PLU concernant la zone constructible AU à La Frette avec abandon par la commune de l'emplacement réservé pour création de voirie et modification du règlement pour permettre un aménagement d'ensemble sur toute cette zone. Cette modification simplifiée sera mise à la consultation publique en mairie durant un mois après affichage.
- Une pour régler la circulation sur les chemins ruraux à forte pente donc dangereux. Interdiction des véhicules à moteur autre que ceux des professionnels et des propriétaires ruraux. Sont concernés les chemins de Valencey, La Combe, le Déchapou, Vourouille, Revousset et de Grand Vent.

Dans les questions diverses ont été abordés :

- La signature de la convention avec le CCAS de Bourgoin pour les téléalarmes.
- Sur le budget 2019 qui sera voté en avril, les élus ont décidé de reporter les dépenses prévues en 2018 et non terminées en matière de voirie, bâtiments, matériel, ENS Valencey et cimetière pour permettre leur règlement en fonction de la réalisation des travaux prévus.
- Sur le problème de l'abandon par la SEMCODA du projet de logements sociaux dans l'ancienne école, le CM décide de faire une information au Préfet et à la Députée en leur demandant de nous aider à trouver une solution.
- Le CM a ensuite évoqué les demandes de subventions qui arrivent et seront inscrites au budget en avril 2019.
- Les travaux pour sécuriser le chemin de la Croix ont débutés.
- Ceux de la pose des canalisations pour l'assainissement ont commencé route de Dolomieu. Les élus ont regretté le peu et le retard d'informations fournies par le Syndicat des eaux.
- Restauration scolaire : des élus ont rencontré les nouveaux responsables des « Petites bouches », et constaté le nombre important d'enfants fréquentant la cantine (*jeudi 24 janvier, 34 enfants à la cantine sur un effectif de 48 enfants scolarisés*).
- Recensement : il se déroule normalement.

Le CM a ensuite abordé la question du grand débat et de la lettre du Président de la République.

Les élus se sont posés beaucoup de questions, et ne souhaitent pas organiser un « grand débat » suivant les règles fixées par le gouvernement.

Par contre nous allons organiser une réunion ouverte aux habitants de Saint-Sorlin qui le souhaitent, sur tous les sujets qui les préoccupent le samedi 9 Mars 2019 de 9h30 à 12h Salle de la Mairie. (*Voir invitation plus détaillée dans le prochain Sorl'info*)

Prochain CM le lundi 4 mars 2019 à 20h30

▪ **Petit Espace Naturel Sensible de Valencey**

Le comité de gestion s'est réuni le 22 janvier en mairie. Il a fait le bilan des actions menées de 2014 à 2018 avec les points négatifs et positifs. Il est aussi revenu sur l'utilisation de l'ancienne carrière pour réguler les crues soudaines comme celles de juin 2018, et fait le point sur les aménagements à améliorer.

On constate une forte augmentation des espèces végétales et animales recensées, 227 en 2014 et près du double en 2018.

Le comité de gestion s'oriente vers un plan de suivi à 10 ans tout en envisageant la possibilité d'inclure dans le périmètre de l'ENS le versant situé sur la Commune de Dolomieu. L'élue représentant Dolomieu affirmant qu'il n'a pas d'opposition de principe à cette évolution.

Une visite ouverte à tous sera organisée par Lo Parvi le mercredi 24 avril 2019 de 14h à 17h. Nous vous en reparlerons.

▪ **Cantine scolaire**

Vous avez un peu de temps de 11h50 à 13h15 les jours d'école !

La mairie et l'association les Petites Bouches recherchent une ou plusieurs personnes bénévoles pour donner un coup de main dans l'accompagnement du repas des enfants de la cantine de Saint Sorlin de Morestel.

2 personnes sont actuellement en charge de ce temps mais les effectifs sont à la hausse et peuvent atteindre certains jours 35 enfants !

La présence d'une troisième personne, permettrait d'assurer avec plus de confort le temps du repas pour ces jeunes enfants (maternelles et CP).

Si vous êtes intéressé-e, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie qui transmettra à l'élue concernée Françoise FAES.

D'avance nous remercions toutes les bonnes volontés qui voudront bien rejoindre notre équipe.



La cantine scolaire de Saint Sorlin de Morestel recherche des sièges rehausseurs (type rehausseurs pour voiture) pour améliorer la tenue à table des très jeunes enfants.

Si vous avez dans votre garage, votre grenier ou tout autre recoin de votre habitation ce genre de siège n'hésitez pas à lui donner une deuxième vie en nous le confiant.

Merci pour les enfants !



▪ Club Diamant

Vente de bugnes : vendredi 8 février après-midi et samedi 9 février en matinée, salle de la mairie

Goûter : Mercredi 20 février à 14 heures salle de la mairie



▪ Pompiers de Dolomieu

Dimanche 10 février saucisses et gratins au four des sapeurs-pompiers
Rendez-vous à la caserne à partir de 9h30



▪ Comité des fêtes

Assemblée générale

Vendredi 15 février 2019 à 20h,
salle de la Mairie

A l'ordre du jour :

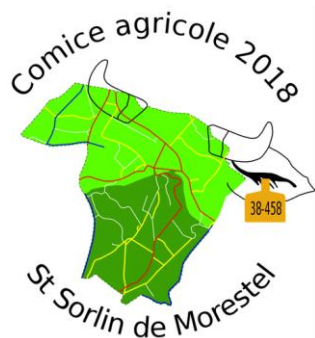
- - Rapport Annuel des activités 2018
- - Bilan Financier 2018
- - Bilan Moral 2018
- - Questions diverses

▪ Sou des écoles Vasselín/Saint-Sorlin

sde.vasselín.saintsorlin@gmail.com

Vendredi 15 février : Vente de brioches sur commande

Dimanche 3 mars : vente de brioches porte à porte



Association du Comice agricole

COMMUNIQUE

**de L'ASSOCIATION DU COMICE AGRICOLE 2018
ST SORLIN DE MORESTEL**

L'Assemblée Générale

de l'association du comice agricole 2018 de SAINT-SORLIN DE MORESTEL
aura lieu le :

Vendredi 1er MARS 2019 à 20 H 30

Salle de la Mairie.

Tous les bénévoles de l'association ainsi que ses sympathisants sont invités.

Ordre du jour :

- Bilan Moral
- Bilan financier
- Manifestations à venir
- Questions diverses

A vos agendas

Le Recensement a débuté le 17 janvier !

Deux agents recenseurs sont présents tous les jours y compris le samedi et parfois le dimanche pour être sûrs de pouvoir contacter l'ensemble des habitants.

Ils sont tous les deux munis d'une carte officielle attestant de leur mission et sont soumis au secret professionnel.

Des passages en fin de journée et début de soirée sont également organisés

Il est important que vous participiez dans les meilleures conditions au recensement. Il s'agit d'un acte citoyen qui permet de déterminer la population légale de chaque commune ainsi que les caractéristiques de la population et des logements. Ces éléments vont permettre de déterminer ou d'éclairer à l'échelle du territoire un certain nombre de décisions en matière d'habitat, de transports, d'évolution des équipements et services publics... Ainsi que de préciser la dotation de l'Etat à laquelle notre commune peut prétendre.

Deux formules vont être proposées

- soit la version papier : qui nécessite un deuxième passage de l'agent, d'où la nécessité de fixer un rendez-vous avec lui
- Soit la version internet : plus rapide, plus fiable et plus confidentielle.

Dans tous les cas la visite de l'agent recenseur à votre domicile est **INDISPENSABLE** :

- Pour vous donner les documents papier et fixer la date de retour avec vous
- Pour vous transmettre vos codes d'accès si vous faites le choix d'internet et fixer une date butoir avec vous.

Merci de leur réserver un bon accueil.

Attention **la date de clôture du recensement est le 16 février 2019**, tous les documents doivent impérativement nous être parvenus avant cette date.



▪ Paroisse

Messe à Saint-Sorlin le dimanche 24 février à 10h30



• CARNET ROSE

Nous avons appris la naissance d'Elena FIARD
Nous adressons à sa famille toutes nos félicitations.

• CARNET DE DEUIL

Nous avons appris le décès de Madame Jeannine BUDIN à l'âge de 83 ans. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.




Horaires mairie

Mardi : 8h30/11h30 - 15h/19h

Mercredi : 8 h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h

 04 74 80 12 31

e-mail: mairie-saint-sorlin-morestel@wanadoo.fr

Site internet www.saint-sorlin-de-morestel.fr